

UNE SUGGESTION.

Nos gouvernements depuis des années cherchent vainement à enrayer le fléau de l'émigration qui décime la robuste population de nos belles campagnes au profit presque exclusif des Etats-Unis et sans compensation même pour ceux de nos terres que la tarification des voyages mène au cœur.

Jusqu'ici, invariablement, le moyen auquel on a eu recours comme devant être le plus efficace dans la pensée de nos hommes d'état, a été de voter et dépenser chaque année une certaine somme d'argent destinée à faciliter le retour de ceux de nos frères séparés qui se sentaient disposés à revenir vivre avec nous, de notre vie et de nos travaux.

Celle de l'émigration consistant, par l'octroi d'avantages spéciaux et la concession de lots de terre dans nos champs de colonisation, à attirer nos compatriotes, les étrangers d'au-delà des mers, tout en étant aussi dispenseuse, nous a-t-elle donné de résultats appréciables et tels que ceux déjà obtenus doivent nous engager à continuer sous ce rapport à s'imposer indéfiniment les mêmes sacrifices ?

Nous ne prendrions pas la responsabilité d'une réponse quelconque, même évasive, à ces deux questions.

Il importe beaucoup cependant de savoir enfin à quoi s'en tenir sur ce point assez obscur pour que l'on cherche à l'éclaircir, à la lumière de tous les renseignements véridiques et authentiques que l'on pourra se procurer, par des recherches consciencieuses et l'étude des documents publics contenant des états ou rapports qui s'y rattachent.

Ceci, évidemment, regarde de plus experts et autorisés, sinon mieux disposés que nous.

Il ne s'agit en effet de rien moins que d'un très difficile problème à résoudre.

Quel sera celui qui voudra se charger d'en donner la solution et quand ?

Le plus tôt sera le mieux.

Pour notre part nous nous contenterons de remarquer que d'après les apparences, les efforts tentés pour le rapatriement ou activer le courant de l'immigration vers nos régions insuffisamment peuplées, bien qu'aussi généreux qu'incessant, par leur efficacité, ont de beaucoup trompé l'attente générale.

Nous ne prétendons pas la chose impossible qu'il y ait lieu d'espérer de trouver un remède qui puisse du coup, en l'appliquant, guérir le grand mal qui nous ronge et se manifeste par la perte chaque jour plus sensible de nos forces vives.

Autant vaudrait essayer de prendre la lune avec ses dents.

Mais, n'y aurait-il pas possibilité, sinon de garder tous nos canadiens chez nous, au moins d'empêcher qu'ils nous désertent sur une aussi grande échelle que par le temps qui court.

Chaque fois que nous pénétrons dans nos campagnes environnantes, ce qui frappe le plus tristement nos regards, c'est partout le nombre de maisons fermées, de fermes abandonnées qu'on y compte. Dans quelques endroits les maisons de tout un rang, vaines de leurs anciens maîtres, semblent protester par leur morne aspect de tristesse contre l'abandon de lieux autrefois pleins de vie, d'animation et de gaieté.

Parnell

Le nom de cet homme (non plus populaire fait par le temps qui court) est de bruit que jamais. La publicité donnée au scandale d'une aventure à la don Juan dont il est dit le héros à son sujet le feu aux quatre coins de l'Irlande. Ses ennemis dans l'espérance de lui briser sur la tête le diadème d'homme de génie qu'il s'est acquis par ses combats et ses efforts dans le but de rétablir son pays, ont pris les armes, et sont assés ensemble et rues en lui avec une rage féroce. Mais le lion est d'autant plus terrible qu'on lui lâche les flancs de plus de traits. C'est ce que Parnell, fidèle de ses compatriotes dément.

Prorogation des chambres

La prorogation des chambres a eu lieu le 30 décembre dernier et le cérémonial ordinaire. A 3 heures Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, escorté d'une garde d'honneur, s'est rendu au Palais législatif et a lu le discours suivant :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif. Messieurs de l'Assemblée Législative.

En venant mettre fin à vos travaux législatifs, je crois devoir vous féliciter et vous remercier : vous féliciter de la courtoisie et de la dignité qui ont caractérisé vos délibérations ; vous remercier de la libéralité avec laquelle vous avez accordé des crédits nouveaux pour favoriser la construction des chemins de fer, et l'avancement des intérêts agricoles, en cette province.

L'emprunt que vous avez autorisé mettra la province en état de faire face aux obligations actuelles et de assurer des avantages réels d'un progrès considérable.

Messieurs de l'Assemblée Législative.

Je vous remercie des crédits que vous avez votés pour les besoins du service public, et je verrai à ce que ces crédits soient dépensés avec toute l'économie requise.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif.

Messieurs de l'Assemblée Législative.

En prenant congé de vous, je fais des vœux pour la prospérité de la Province et pour le bonheur de chacun de vous et de celui de vos familles.

Une législation extraordinaire.

Une étrange proposition a été faite devant la chambre des représentants des Etats-Unis. Elle demande que le gouvernement américain exige une licence de tous les chemins de fer canadiens passant sur le territoire américain.

L'auteur de cette proposition hostile est un M. Burton qui ne l'aurait faite lui-même, dit-on, qu'à l'instigation des Vanderbilt.

On ajoute cependant peu de foi à cette dernière version, attendu que les Vanderbilt possèdent quelques intérêts dans les chemins de fer du Canada et que conséquemment il ne serait pas naturel qu'ils pussent désirer une pareille législation.

Le véritable instigateur de cette loi paraît être plutôt M. Chauncey M. Depew qui a écrit depuis assez longtemps le projet de placer les lignes canadiennes sous la férule de la commission de commerce internationale.

M. Burton ne fait ici qu'exécuter ses volontés en exigeant par son projet de loi "que tout chemin de fer faisant affaires partie aux Etats-Unis et partie dans les pays voisins, soit tenu d'avoir de la commission de commerce internationale une licence ou un certificat d'autorisation."

Il est entendu que la licence sera révoquée si le propriétaire ou la compagnie de chemin de fer enfreint les règlements de la commission.

Nous ne saurions dire si cette étrange proposition dirigée contre nos voies ferrées sera accueillie avec faveur par le Congrès. Les dépêches de Washington nous laissent deviner toutefois qu'il se joue de grosses ficelles pour faire agréer toute législation.

Nos lecteurs trouveront encore beaucoup d'agréments, nous pouvons sans crainte le leur promettre, à parcourir le Monde Illustré de cette semaine.

Les gravures y sont parfaitement réussies, particulièrement un portrait de Parnell, le fameux chef irlandais, que l'on trouve en première page.

Les photo-gravures du terrible accident sur l'intercolonial, les vus terribles de nos soldats ne sont pas mal non plus ; on les verra avec un grand plaisir. Dans le texte, les articles de M. M. Ed. Rabé, Eug. Renault, Dr A. Morriest, P. G. Roy, etc., etc., offrent mille attractions aux lecteurs.

Le feuilleton du Monde Illustré est en ce qui a seconde partie, intitulée : "Bonheur parfait," et de plus en plus vivement intéressant.

D'après un calcul basé sur des renseignements autorisés, le nombre des avocats au Canada serait au-dessus de trois mille. Ontario tient la tête avec 1,321 avocats ; puis Québec, 694 ; Nouvelle-Brossse, 350 ; Nouveau-Brunswick, 309, etc.

CORRESPONDANCE

Nous publions la lettre ci-dessous qui se rattache au voyage que notre ami M. J. E. Perrault a fait en Europe et dont nous avons déjà donné une narration à nos lecteurs, et cela dans l'espérance de faire plaisir à ceux-ci.

Montréal, 1er Janvier 1891.

Mon Cher Monsieur Perreault,

Je viens d'arriver ce matin à Montréal après un heureux voyage dans l'Ouest. J'ai trouvé en passant chez M. Payette votre aimable lettre dont je tiens à vous remercier avant de partir pour la France. Je vous envoie en même temps mon cher Monsieur Perreault, mes meilleurs souhaits de bonne année pour vous et pour votre fils que je vous prie de remercier, ainsi que tous les compagnons de Joliette, du si aimable accueil qu'ils ont bien voulu nous faire.

J'espère bien que nous aurons le plaisir de vous revoir ; tâchez de venir en France quand vous aurez solzante ans ainsi que vous avez fait pour votre cinquantenaire ; je me ferai soyez-en sûr, un très grand plaisir de vous recevoir. J'espère bien au moins que Monsieur votre fils, qui, je l'espère, ira en Europe, me fera le plaisir d'une visite. En tous cas, mon cher Monsieur Perreault, nous vous écrirons de temps en temps si vous le voulez bien, car pour moi je serai toujours enchanté de recevoir des nouvelles de nos bons amis de Joliette dont je garde un reconnaissant souvenir.

Je vous enverrai de France de quoi vous faire un capot comme vous me le demandez.

Je pars ce soir à 4 heures pour New-York et demain à quatre hrs. du matin pour la France. Je vous prie de m'accompagner de vos bonnes prières pendant cette traversée pour qu'elle soit aussi heureuse que toutes celles que j'ai faites jusqu'ici. Le bateau qui doit m'emmener s'appelle la Bretagne, c'est celui que j'ai déjà pris la première fois pour retourner en Europe.

Veillez donc mon cher monsieur ne pas m'oublier chez vous, auprès de votre fils, et de tous ces messieurs qui ont été si aimables pour vous, et veuillez croire à mes sentiments d'amitié les plus sincères et à tous mes remerciements.

VICOMTE E. DE LA BARRE DE NANTEUIL.

Les soirees et les Jeunes gens

Nous sommes en pleine période de "soirees". Tous les jours, de dix heures du soir à une heure du matin, dans ce qu'on appelle "le monde", une brillante élite d'hommes et de femmes se réunit, après dîner pour deviser à tort et à travers, entre deux tasses de thé, sur les questions du jour, pour répéter les commérages des feuilles boulevardières, pour entendre de fades anecdotes, pour commenter les nouvelles des Chambres, pour s'occuper des gens de théâtre et critiquer la pièce nouvelle et le roman du jour. Dieu nous garde de dénigrer toutes ces réunions ! Nous connaissons des maîtres et des maîtresses de maison qui savent imprimer aux causeries une direction agréable et réussissent à donner aux conversations une intéressante tournure. Mais, pour un salon qui fournit un aliment sérieux à notre esprit, combien de salons où sévissent d'insipides caquets ! Voilà pourtant les milieux qu'affectionnent nombre de jeunes gens ! Que les hommes mûrs aillent y chercher un délassement et un repos après une journée de travail, on le comprend. Mais les échappés du collège et les frais émoulués du baccalauréat ne risquent-ils pas trop souvent de perdre, dans ces assemblées mondaines, des heures qui pourraient recevoir un plus fructueux emploi ? Les soirées ne compromettent pas seulement le travail du jour, mais celui du lendemain. Si l'habitude de ces réunions se couche à une heure du matin, il est facile de deviner qu'il ne se lèvera pas le jour suivant à cinq heures. Un des biographes de Lacordaire, M. Henri Villard, nous montre le futur restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique se mettant tous les matins au travail dès cinq heures et se couchant régulièrement à tous les soirs à dix heures. "Henri vit de science et d'air, écrit en 1823 un des correspondants de l'étudiant en droit ; tout cela sans pédantisme sans bizarrerie ni avarice, mais par principe d'ordre et de santé... Il fait tout avec mesure et en temps donné." De même Montalembert au sortir de l'Ecole-Sainte-Barbe, appelé à Stockholm, où son père est ministre plénipotentiaire de France, Montalembert est déjà plein de qualités. D'une grâce irrésistible, très attaché par la variété de ses connaissances et par le prestige de son rang ayant l'habitude de parler l'anglais et l'allemand, ce jeune homme de dix huit ans peut-être tenté de quitter ses livres et de se distraire de ses brillantes études. S'il veut fréquenter le monde, sur quel succès n'a-t-il pas le droit de compter ! Et pourtant il n'y va pas. De pareils triomphes le touchent peu. Tout plein de ses idées d'étude et de ses grands projets de vie, il refuse de

les abandonner pour papillonner dans un salon. "Bien rarement, écrit-il, je pourrais dire jamais, j'ai vu un homme de lettres dans le monde qu'on a dégoûté du monde de grand monde... Je savais que j'y perdais terriblement mon temps, et je me trouvais fièrement à plaindre d'être obligé de faire une chose qui m'était nuisible et qui était bien loin de m'amuser." Est-ce par renoncement absolu aux succès de la vie que Montalembert, à dix-sept ans, dédaigne les réunions mondaines ? Nullement. C'est une très noble et très délicate ambition qui l'en écarte. Voici ce qu'il écrit à M. Corodet : "On dit ordinairement que c'est dans la jeunesse que l'on doit surtout se livrer aux plaisirs de la société. Je regarde cette opinion comme un paradoxe. Il me semble tout au contraire que c'est pendant la jeunesse que l'on doit se livrer avec le plus d'ardeur à l'étude et à la profession que l'on embrasse. Ah ! quand on a payé le tribut que l'on doit à sa patrie, quand on peut se présenter dans le monde couvert des lauriers de la tribune ou du champ de bataille, quand on est sûr de commander partout l'admiration et le respect, on a bien droit de s'amuser dans le monde et de s'y rendre avec assurance. Je conçois M. Pitt et M. Fox sortant de la Chambre des communes, où ils avaient foudroyé leurs adversaires par la plus sublime éloquence, pour aller goûter les plaisirs d'un dîner jovial. Mais quand on n'est qu'un mortel obscur, mais quand on se voit confondu dans la foule des hommes ou tout au plus égarés qui se croient forcés tous les soirs d'errer dans trois ou quatre maisons où l'on s'abrutit en disant que l'on s'amuse, j'n'y vois ni plaisir ni honneur ; j'n'y vois qu'une perte de temps coupable, qu'un anéantissement."

OSCAR HAVARD

Feu Mgr Labelle

QUEBEC, 9.—Monsieur Labelle a succombé aux suites d'une hernie abdominale. Bien qu'apparemment en assez bonne santé et vacant avec son activité habituelle à ses nombreuses occupations jusqu'à ces derniers jours, il souffrait de plus en plus d'une maladie des intestins dont il était affligé depuis quelques années. Un pressentiment dont il s'était ouvert à quelques amis intimes, lui disait que sa fin était proche. Il avait même, il y a une quinzaine de jours, écrit ses dernières volontés.

Vendredi, sa maladie prit une tournure grave, qui inspira immédiatement de sérieuses inquiétudes à ses amis. Les journaux du matin samedi, annonçaient sa maladie dangereuse, mais qui aurait pu songer que la mort eût été raison de cette puissance constitutionnelle.

Le Dr Auguste Hamel, qui lui donnait les soins médicaux fit demander, samedi soir, ses confrères les docteurs Ahorn et Catieler et une opération chirurgicale fut considérée comme le moyen suprême de sauver le malade.

Mgr Labelle fut mis sous l'influence du chloroforme par le Dr Hamel et les deux chirurgiens distingués pratiquèrent l'opération avec succès. Il était alors quatre heures de l'après-midi. Pendant deux heures le malade éprouva un mieux bien sensible. Il conversait même avec gaieté, partageant l'espoir des médecins. Vers six heures cependant, il commença à faiblir. Un examen du pouls constata que tout était en ordre. Mais les symptômes devinrent de plus en plus inquiétants, et, dès neuf heures du soir tout espoir était perdu.

Mgr Labelle est mort sans agonie. Il a conservé jusqu'à son dernier moment sa pleine connaissance et même cette bonne humeur qui le caractérisait. On rapporte même son dernier bon mot. C'est, dit-il, le fête des Saints Innocents : on ne recevra bien, j'espère, un de plus au ciel.

Un Révérend Père Jésuite l'assisté et lui a administré les derniers sacrements de l'Eglise.

Sa plus constante préoccupation durant ses dernières heures a été le souvenir de sa pauvre vieille mère qui demeure à Saint-Jérôme. Il a manifesté à plusieurs reprises le regret de mourir sans la voir. C'était le premier jour de l'An qu'il passait loin d'elle.

La dépouille mortelle du regretté défunt a été transportée dimanche après-midi, de la maison mortuaire rue Sainte-Ursule, à la chapelle de la congrégation de la Haute-Ville.

Après la cérémonie qui a été, des plus imposantes, le cortège funèbre s'est reformé pour se diriger vers la gare du Pacifique où un convoi spécial attendait le corps pour le transporter à Saint-Jérôme. Un grand nombre de citoyens de Québec et d'ailleurs ont pris place dans la procession et ont accompagné jusqu'à la gare la dépouille mortelle du regretté défunt.

Dans le wagon spécial mis à la disposition de ceux qui désiraient accompagner le corps jusqu'à Saint-Jérôme, on remarquait M. S. Byvestre, l'hon. M. D. Hamel et son secrétaire particulier, M. Arthur Legare, M. E. A. Turgeon, R. D. Eschambeault, Octave Ouellet, du département de l'agriculture.

Le convoi est parti à 10 heures. Les honorables MM. Marcier et Robitoux devaient attendre le corps à la jonction de Saint-Martin.

Il paraît que d'après le testament de Mgr Labelle, tous ses biens sont légués au futur diocèse de Saint-Jérôme, dont il rêvait de devenir le premier titulaire.

SAINT-JEROME, 8.—Les restes de Monsieur Labelle, sont exposés dans son presbytère, où des milliers de personnes arrivent de toutes les paroisses du Nord pour lui rendre le dernier hommage en priant auprès de sa couche funèbre. Ils sont arrivés par le train spécial de Québec, et ont été transportés de la gare au presbytère suivis d'un très long cortège dans lequel marchaient le premier ministre de la province et tous les autres membres du cabinet M. G. Nantel et un grand nombre de notables de Saint-Jérôme et d'autres paroisses.

Surtout le parcours on s'agenouillait tête nue sur la neige au passage du char funèbre. Les obsèques ont eu lieu ce matin. Tous les ministres de la province y assistaient, ainsi que des députés et les employés du département de l'agriculture. Les frais seront payés par le gouvernement provincial.

Stien que le cardinal Taschereau eût demandé qu'on ne dépose pas de fleurs sur le cercueil, il en arrive de toute part.

M. Poirier a suggéré qu'on élève un monument à la mémoire du très regretté curé de Saint-Jérôme et apôtre de la colonisation, et cette idée a enthousiasmé tous les curés. M. l'abbé Pelletier, vicaire de cette paroisse, doit succéder à Monsieur Labelle.

Le sentiment unanime parmi ceux qui ont assisté aux obsèques de Mgr Labelle c'est qu'on n'a jamais vu au Canada qui puisse leur être comparé en grandeur, excepté peut-être celles de sir Georges Cartier en 1873.

LE BETAIL CANADIEN

Prohibition complète par les Etats-Unis

Washington, 30.—La proclamation publiée par le secrétaire de l'Agriculture, M. Rush, et qui ordonne de fermer tous les ports, excepté St Albans, Vt., à l'importation du bétail canadien, a causé un certain émoi ici. On rapporte sous bonne autorité que cette décision a été prise après avoir été discutée par le cabinet. Cette mesure de représaille est due au secrétaire d'Etat, M. Blaine, qui veut rendre les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis aussi désagréables que possible, dans le but d'obtenir un plus prompt règlement de la question de la mer de B-hring, M. Blaine croit qu'il est capable de forcer le gouvernement du Canada à faire des concessions en retour, lesquelles il engagera le gouvernement des Etats-Unis à abolir ses règlements de représailles.

Fatale méprise.

Un docteur meurt empoisonné.—Héroïsme du malheureux devant la mort.

WINDSOR MILLS, 5.—Le docteur Tremblay, de ce village, est mort samedi soir, dans les circonstances suivantes : A sept heures on vient le chercher pour un malade. Comme il allait monter en voiture, il retourna à son bureau sans lumière pour prendre une préparation dont il faisait usage pour se prémunir contre des attaques d'asthme. Malheureusement il mit la main sur une autre fiole, qui contenait du poison, de l'aconite. Il en avala environ une once, suivit sa propre déclaration. L'aperçut aussitôt de son erreur et prit immédiatement un antidote ; mais ne pouvant contrebalancer l'effet du poison, il courut chez le Dr Mesgher. Celui-ci ne voulut pas croire qu'il était empoisonné.

L'infortuné docteur se résigna alors à son triste sort et, à huit heures et demie, il se rendit auprès du Père Dignan, en lui disant qu'il désirait se préparer à la mort.

Le Père Dignan fut très étonné et ne voulut pas le croire tant qu'il ne lui eût pas donné une assurance formelle en lui relatant toutes les circonstances de cet empoisonnement. Alors le docteur fit sa confession tranquillement et de sang-froid, reçut les derniers sacrements et rédigea son testament. Il retourna ensuite chez lui et à onze heures et demie, il expira au milieu des plus cruelles tortures, en présence de sa jeune épouse et de ses trois enfants.

La picote aux Etats-Unis

AUSTIN, Texas, 7.—La picote se répand dans le Texas Elle prend les proportions d'une épidémie.

SAN ANTONIO, 7.—Trois villes ont été mises en quarantaine.

Les Scrofules, cette infection du système séreux, trouvée dans la Balseparille d'Ayer une guérison radicale.

ROYAUME DES FEMMES

CAUSERIE

On m'a fait l'amitié de m'écrire pour me demander conseil sur ce sujet très délicat : l'attitude que la femme mariée doit observer vis-à-vis de celui que, librement elle a choisi pour seigneur et maître.

Mon Dieu ! c'est très embarrassant, et je ne me résous à répondre—eh ! très brièvement—que parce que ma correspondante se montre très impatiente et paraît attendre avec impatience les conseils demandés.

Quoique nous en ayons, nous serons encore, pendant longtemps, obligées, à une foule de concessions vis-à-vis de Messieurs du sexe fort. Cortes ! je sais que nous allons à l'émancipation mais jusqu'à atteindre le but, il y a du chemin à parcourir—et beaucoup. Le mieux est donc de savoir attendre et, tout en travaillant à améliorer notre situation, et morale et matérielle, de nous faire la vie la moins désagréable possible—en un mot d'arrondir les angles.

L'homme est, avant tout, un profond égoïste—je suis bien certaine qu'aucune de mes lectrices ne me démentira. Or, c'est de cet égoïsme que, tout d'abord, il faut prendre son parti. Il nous sera moins dur ensuite d'en supporter les conséquences. Ce que l'homme veut, exige impérieusement, c'est que sa femme soit vraiment femme—en toute occasion et à tous les points de vue. Que celles donc qui s'aperçoivent que quelque chose leur manque, dans la physique, les manières, l'attitude, de ce qui constitue le féminisme, s'ingénient à cacher cette sorte de taru—ou la rachètent d'une façon quelconque, si elles ne peuvent la faire disparaître.

Ce qu'il faut, pour plaire vraiment à son mari, c'est un grand fonds d'abnégation, de dévouement, de la grâce, de la douceur beaucoup d'indulgence pour l'homme. Et aussi quelque recherche—sans coquetterie affectée—dans la toilette ; une coiffure soignée, en harmonie avec le visage, des mains blanches, aux ongles taillés— bref, un ensemble de soins personnels qui viennent faire ressortir encore la grâce naturelle.

Il est clair que Messieurs les époux ne montrent pas pour leurs femmes les mêmes prévenances, et que, souvent, nous avons à nous plaindre du jour défavorable sous lequel ils nous appâtissent—maladroïtement.

Il faut, de cela aussi, prendre notre parti—et songer que nous pouvons prêcher d'exemple et ramener l'époux dans le droit chemin des jours où, tiré à quatre épingles, correct et guindé, il nous faisait la cour... Ce n'est pas toujours facile, mais on peut y arriver, avec beaucoup de patience et d'affection !...

C'est la grâce que je souhaite à mon aimable correspondant.

PARISINE.

Sommaire du No 1 de la "Famille"

But et programme de la Famille, F. A. BAILLARGÉ—Sur mes genoux (à ma petite sœur), J. M. MARSIL—Un premier jour de noces, A. HALLEY—Félicitations, L'ARBE STYVAIN—Le fauteuil de ma grand-mère, JULIE JULIARD—La maison de l'enfant perdu, traduction de l'anglais E. A. LATULIFE, Pire.

L'abonnement est d'une piastre par an—à domicile—s'adresser à F. A. Baillargé, Pire, Joliette.

UNE FORET DANS UN VERRE D'EAU.

Prenez un gland de chêne, faites-le traverser d'un fort fil et suspendez-le dans un verre d'eau de manière à ce que le gland ne fasse que toucher au liquide. Au bout de quelque temps, une racine descendra dans l'eau, puis plus tard la partie supérieure du gland s'ouvrira, et une petite tige, garnie de deux feuilles délicates, se montrera et ne cessera de grandir pendant tout l'été.

A l'automne les enfants le planteront dans le jardin, en parlant les vers de leurs fables : "Nos" arrière-neveux "nous" devront cet ouvrage.

Le successeur de Mgr Labelle

Québec 7.—On dit que M. Bernatchez, M. P. P. président du comité législatif sur l'agriculture, remplacera Mgr Labelle comme vice-ministre du département de l'agriculture. D'un autre côté, le Chronicle prétend que cette position a été offerte à l'honorable M. Joly.

Nouvelles Locales

Remerciement.—M. Alde...
L'ancien employé de la Manufacture de Tabac Canadien de Joliette, au dernier tirage de la Loterie de la Louisiane, d'après le rapport qui en a été publié, a gagné le montant de deux cents piastres. Le billet dont il était porteur a été envoyé en conséquence ainsi que voulu en pareil cas. Nos félicitations à qui de droit.

Rare visite.—M. Elle Asselin, marchand de vaisseau, de Croakton Minnesota, et absent du pays depuis 16 ans, était ce matin de passage en cette ville, en route pour le village de St-Jean de Matha où il va voir deux de ses frères résidant en cet endroit et avant de s'en retourner doit se rendre à Ste Elizabeth où demeure une de ses sœurs. Ce monsieur depuis son départ du Canada a fait trois voyages à Vancouver et visité l'Orégon. On se figure d'avance la joie que sa visite va causer à ses proches.

Agence nouvelle.—Monsieur Ald Charland, a accepté l'agence de la vente des billets pour les loteries de la Louisiane et de la province de Québec.

Les listes des numéros gagnants de chaque loterie, seront sous le au plus court délai après le tirage, adressées aux personnes qui le patronneront dans sa charge.

Téléphone.—Les abonnés du téléphone sont priés d'ajouter à leur liste les noms suivants: J. H. Renaud résidence privée No. 99. Alexandre Bonin ferblantier, No. 79.

Température.—Pendant que les parisiens et les londonniens maugrèrent contre le froid sibérien dont ils sont gratifiés par la Providence par le temps qui court, nous disons cela sous la foi de certains confrères, au Canada, ce pays consistant suivant un auteur célèbre, en quelque arpent de neige, nous jouissons depuis une quinzaine, d'une atmosphère relativement agréable, même printannière au soleil de midi.

—Le Calendrier de Hood pour 1891 est sorti et c'est au point de vue typographique et lithographique une œuvre d'art. La principale gravure représente trois enfants faisant de la musique et par le coloris et le fini de tout l'ensemble c'est quelque chose de véritablement charmant à voir; mais on ne pourra jamais s'en faire une idée si on ne se le procure afin de l'examiner à son aise dans tous ses moindres détails. Demandez à votre droguiste, le "Hood's Saraparilla Calendar" ou envoyez six centimes en timbres postaux pour une copie ou dix centimes pour deux, à C. I. Hood et Co., Lowell, Mass.

—Le nouvel ouvrage "Doute et Révélation" par le Dr. Jean Ellis, sera envoyé, gratuitement et franc de port, à tout pasteur ou étudiant en théologie qui en fera la demande en envoyant son adresse à Monsieur Adolphe Roeder, éditeur à Vineland, N. J., Etats-Unis d'Amérique.

Industrie.—Les élèves de l'école industrielle, après une vacance de deux jours, samedi devront être de retour dans cette institution.

Aux gourmets.—Lundi de cette semaine l'appétissant petit poisson blanc faisait son apparition sur notre marché. Pour être le premier de la saison il ne mérita pas moins considération car on se le disputait à qui mieux mieux. La marchandise était toutes autres qualités avait celle d'être toute nouvelle.

Aux Lecteurs.—S'il y a un retard dans la publication de notre journal au jour d'hui, nous espérons que nos lecteurs ne nous en tiendront pas compte, vu que la perte de temps occasionnée par la fête de cette semaine l'explique amplement.

Libéré.—Un vieux cheval de retour, autrement dit un récidiviste, après avoir purgé une nouvelle condamnation de plusieurs mois de détention aux travaux forcés dans la prison commune de ce District, a été remis dimanche en liberté. Que le grand air lui fasse du bien.

Départ.—M. Louis St-Jean, assistant gérant du magasin de gros de M. Ed. Guibault, à Montréal, est parti ce matin avec sa famille pour y fixer son lieu de résidence.

Instruction gratuite.—Les Ecoles du soir se sont recouvertes mercredi soir. Les élèves ne s'y sont pas tous rendus mais nous sommes certains que les retardataires s'empresseront d'y faire acte de présence.

Soirée.—Mercredi prochain aura lieu au Collège de Joliette une grande séance dramatique et musicale. Sujet de la principale représentation, le "Rouge et le Noir" comédie de Molière en 3 actes, une "Cérémonie Turque" et une opérette par L. Barde, intitulée "Henri IV succédant". Que l'on se donne la main pour être présent.

Élection. Rappelez-vous à temps que les élections municipales sont fixées à mercredi prochain, le 14 courant. Ceux qui sortent de charge sont au nombre de trois MM. E. J. Guibault, Maire, J. H. Renaud & Onésime Chevalier, conseillers.

Publication.—Nous venons de feuilleter le premier numéro de la Revue, "La Famille" fondée par le Revd M. Baillargé, et cela suffit à nous en donner la plus haute opinion. Son programme brièvement énoncé en quelques lignes, dans son exécution comporte une foule de questions d'actualité palpitantes d'intérêt. Nous lui souhaitons donc bien venue avec plaisir en lui offrant nos vœux de longue vie et prospérité.

Statistique.—Pendant 1890, dans les registres de notre Eglise paroissiale, ont été notés 208 décès—194 Baptêmes—27 mariages. Différence entre les naissances et les mortalités 14.

Arrivés.—Les nouvelles pompes refoulantes achetées par notre corporation en remplacement de celles qui fonctionnent dans le moment à la Bâtisse de l'aqueduc et devenues impuissantes, sont présentement arrivées. Nous avons été les voir et nous pouvons dire que ce sont dans le genre deux morceaux extra.

Visiteurs.—A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an, notre petite ville a pris un air de fête inaccoutumée. L'animation dont elle offre d'ordinaire dans ce temps le spectacle réjouissant a été plus grande qu'on n'était cette année en lieu de l'espérer. Nous devons aussi noter que nous avons constaté la présence parmi nous d'un grand nombre de visiteurs venus de tous les endroits.

Criminel.—Le Shérif de ce district a reçu l'information de ne pas assigner de jurés ainsi qu'il s'y disposait en prévision du terme de la Cour Criminelle que nous devons avoir dans le cours de ce mois. Par conséquent nous n'aurons pas de terme de cour criminelle cet hiver. Ceci est une bonne note de moralité en faveur de nos justiciables. Quand on se plaint à Montréal que la prison commune est devenue trop petite pour les besoins et que l'on est obligé d'en expédier des contingents de prisonniers à Trois-Rivières, ici, on trouve que les accusations qui sont, et c'est vrai, sur les quelques détenus qui n'ont pas encore reçu leur sentence, sont trop futiles pour nécessiter un terme criminel.

Variétés

Un vieux soldat français instruit un jeune volontaire.

—Sans vous commander, sergent, pourriez-vous me dire comment on fait un canon ?

—Rien de plus facile ! On fait d'abord un trou, puis on met du bronze autour, et la chose est faite.

—J'admire votre sagesse, sergent, mais si ce n'est pas abuser de votre bonté, je vous demanderais bien comment on fait une statue.....

—Votre ignorance est bien grande ! Pour faire une statue, on prend un morceau de marbre ou de bois, on enlève tout ce qu'il y a de trop et la statue est faite.

On peut écrire de singulières choses tout en observant les règles de la grammaire. Nous en trouvons une preuve dans l'extrait suivant d'une lettre de reproche :

Fallait-il que je vous salue, A. Je que vous me qu'il l'assé ? Et qu'à vos genoux je me misse. Pour que vous me rebutassiez ! Fallait-il que je m'enflammais ? Afin que vous glaçassiez !!!

Une bonne vieille femme compagne demanda l'autre jour à son voisin s'il ne pouvait pas lui procurer une coraille vivante.

—Une coraille, dit le voisin, c'est un bien vivant oiseau.

—Il est vrai qu'il n'est pas beau, reprit la vieille, mais on dit qu'il vit sept à huit cents ans, et nous voulons, mon mari et moi, le voir par nous mêmes.

Perdu ou Volé.

Un chapeau (épais) couleur café, repoussant au nom de Miller, perdu ou volé depuis le 30 Décembre dernier. Celui ou ceux qui en auraient eu connaissance, voudront bien en informer J. J. Sheppard, M. D. ou le bureau de la Gazette.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour Supérieure
Joliette, à savoir: HENRI BAU T, Demandeur; contre JOSEPH MIGNON, père, de Joliette, défendeur.
Le lot numéro quatre cent trente (430) du cadastre officiel de la ville de Joliette dans le district de Joliette, bâti de maisons, boutique et autres dépendances.
Pour être vendu au bureau du shérif, en la ville de Joliette, le VINGT-UNIESME jour de JANVIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi.
A. M. RIVARD, Shérif.

A NOVEL OFFER

We know that the publishers of THE DOMINION ILLUSTRATED have originated a plan by which over \$3,000 worth of prizes are to be distributed among the subscribers to that paper, subject to their correctly answering simple questions on the current contents of each number. We learn that the first prize will be \$750 in gold, the second a Heintzman piano worth \$600 and that the rest of the many prizes in the competition will be of an unusually costly and valuable nature.

They are also offering a second series of prizes for the best specimen of type-writing, open to typewriters all over the world.

We have very much pleasure in noting such liberal offers from our leading illustrated journal, and hope that all our readers will take advantage of them.

We understand that on receipt of 12 cents in stamps the publishers of THE DOMINION ILLUSTRATED (Sebastien Litho. & pub. Co., Montréal) will send a sample copy of that journal with full particulars of the plan.

GRIP 1891

At the beginning of each year the intelligent man—especially if he be the head of a family—decides upon the papers he will subscribe for. This is a matter of very great importance, and as the amount thus to be invested is usually limited, not a little thought must be exercised if a wise choice is to be made. Next to the local paper—for no public spirited citizen will fail to support one or other of his home papers—the journal which affords the best value for the money in this country is GRIP, our national humorous journal. Its weekly visits, bright and clearly fun of pen and pencil, are events of the most pleasurable description. In Canadian homes from the Atlantic to the Pacific, GRIP is hailed with delight by the children as well as their elders and for all it is a source of profitable instruction and healthful laughter. The splendid success of GRIP, which is now in its thirty-sixth volume, is a credit to Canada, for in the opinion of good judges, so far as pith and point are concerned, it stands in the front rank of the world's comic journalism. It costs only \$2 per year, and, if patronage were a ways granted in accordance with merit, it would be in every Canadian household without exception. Parents who wish their growing boys and girls to be influenced in a right way, should not overlook this powerful agency. We have made arrangements with the publishers by which we are enabled to offer GRIP and the GAZETTE OF JOLIETTE for three dollars per year. Subscriptions may be sent direct to GRIP, Toronto, or to this office.

Toute femme qui fait usage du fameux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" Du Dr. Larivière, Manville, R. I., sent un bien-être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé dans les chaufres. Essayez-le. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada.

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les Etats de l'Ouest et du Sud, où les excès de la fête sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maux de l'estomac et des intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gailbacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre égard, qui dépense la mission."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et finalement s'avant rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Henry Morgan & Cie,

MONTREAL

Avant de déménager dans nos nouveaux magasins, nous offrons tout notre stock, comprenant

Plus de \$300,000 de Marchandises Seches,

Tapis, etc., à des prix qui n'ont jamais été cotés au Canada. La vente commencera vendredi, le 2 janvier, 1891, et les clients de la campagne sont prévenus de venir de bonne heure pour leurs achats.

HENRY MORGAN & CIE,

MONTREAL.

Province de Québec

MUNICIPALITE du Comte de l'Assomption.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par Jos. E. Duhamel, soussigné, Secrétaire-Trésorier du conseil de la municipalité susdite, que les terrains ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, mercredi, le quatrième jour de mars prochain [1891] à dix heures de l'avant-midi, au palais de justice, lieu ordinaire des séances du dit conseil, dans la Ville de l'Assomption, à défaut du paiement des taxes auxquelles ils sont affectés et des frais encourus.

Municipalité	Propriétaires	Occupation
Municipality	Proprietors	Occupation
St-Lin	Maxime Beauchamps	Absent—Absent
L'Assomption [Ville-Town]	Ephrem Perrault	Tanneur—Tanner
" " "	Veuve Widon Antoine Lajoie	
" " "	Osine Monck	
" " "	Nérée Prud'homme	
" " "	François Brouillet	Cordonnier—Chomaker
" " "	Louis Normandeau	
" " "	Veuve Widon Joseph Normandeau	
" " "	Bédard Normandeau	Militaire—Military
" " "	Mizaël Authier	Menuisier—Joiner

Donné à l'Assomption ce vingt-neuvième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

JOS. E. DUHAMEL,

Sec.-Trés. C. M. Cité de l'Assomption.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de DAME J. A. ECREMENT St-Gabriel de Brandon Que.

Des soumissions seront reçues par les sous-juges jusqu'à MARDI 27 JANVIER 1891 A MIDI pour l'achat des immeubles suivants:

1o.—Un emplacement situé dans le village de St-Gabriel de Brandon portant le numéro deux cents trente-deux 1. 2. [No. 232 1. 2.] des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de St-Gabriel de Brandon, contenant cinquante sept pieds de largeur par un arpent de profondeur avec un magasin un hangar et autres bâtisses y érigées.

2o.—Une terre située en la paroisse de St-Damien dans le septième rang du Township de Brandon, portant les Nos. cinq et six [5 et 6] des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de St-Damien contenant six arpents et demi de large par huit arpents et demi de profondeur dans une ligne et neuf arpents et demi dans l'autre ligne avec droit de passage à pied et en voiture sur la terre de Narcisse Legaré, au front du terrain d'Ulric et Adélaïde Plante, pour communiquer au cordon entre les sixième et septième rangs du Township de Brandon. On se s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

KENT & TURCOTTE, 7, Place d'Armes Montréal.

AVIS

Tout particulièrement à l'adresse des cultivateurs des paroisses de l'Épiphanie, St-Jacques de l'Assomption et des environs. Constamment à vendre chez M. Eucher Dupuis, de Ste-Julienne, perches et piquets en cèdre et de bardeau de toutes sortes. S'adresser directement à lui par lettre ou verbalement. Conditions faciles et prix réduits.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure.

Joliette à savoir: HYPOLITE GABRIEL, Demandeur; contre FERDINAND GABRIEL, défendeur.

Une terre sise et située en la paroisse de St-Jacques de l'Assomption, contenant deux arpents et demi de front, sur vingt-huit arpents de profondeur, le tout plus ou moins, avec bâtisses dessus construites; à distraire de cette terre un emplacement de forme irrégulière contenant environ un arpent en superficie, appartenant au dit emplacement, à Camille Sincerey.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de St-Jacques de l'Assomption, le SEIZIEME jour de JANVIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-sixième jour de janvier prochain.

A. M. RIVARD, Shérif. Bureau du Shérif Joliette, 30 décembre 1890.

AVIS

AUX PRIEURS D'EAU

Il est strictement défendu de laisser couler inutilement les robinets de l'aqueduc, sous les peines portées en l'article IX du Règlement du Conseil de la ville de Joliette. Joliette, 11 Déc. 1890. [Par ordre] D. DESORMIER, Mgr. Trés.

ETABLI EN 1861

E. Migué

MARCHAND

D'épicerie, vins, liqueurs, farines, lard, grains et poissons.

En GROS et En DETAIL

AUX Coins des Rues

De Lanaudière et St-Pierre

JOLIETTE.

Nous regrettons d'apprendre que Mgr Marois est indisposé.

Les pertes causées par l'inondation du Théâtre de la Sabie avenue à New York sont évaluées à \$267,000.

